

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** PIEGES MITES ALIMENTAIRES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2014-0005

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0005509-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	3
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	3
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	4
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
6. Autres informations	5

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

PIEGES MITES ALIMENTAIRES
---------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SBM DEVELOPPEMENT
	Adresse	60 chemin des Mouilles 69130 Ecully France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2014-0005	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0005509-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	18/04/2014	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	18/04/2024	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	GEA SRL
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA ENRICO FERMI,10 20019 SETTIMO MILANESE Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	VIA ENRICO FERMI,10 20019 SETTIMO MILANESE Italie

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	
<b>Nom du fabricant</b>	GEA SRL
<b>Adresse du fabricant</b>	VIA ENRICO FERMI,10 20019 SETTIMO MILANESE Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	VIA ENRICO FERMI,10 20019 SETTIMO MILANESE Italie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (Z,E)- tétradéca-9,12-diényl		Substance active	30507-70-1		0.2138

### 2.2. Type de formulation

Piège en carton avec pâte adhésive, prêt à l'emploi
---

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	
<b>Conseils de prudence</b>	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Mites alimentaires - Intérieur

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	La substance active Z,E-TDA est libérée dans l'air, elle agit en mimant une phéromone sexuelle produite par les mites alimentaires femelles des espèces <i>Plodia interpunctella</i> (pyrale des fruits secs). L'insecte mâle est attiré par cette substance active et se retrouve piégé en contact de la colle adhésive de la bande. Le Z,E-TDA provoque également une perturbation du comportement sexuel des mâles.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<i>Plodia interpunctella</i> -Mites alimentairesAdultes mâles <i>Ephestia kuehniclla</i> -Mites alimentairesAdultes mâles
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Produit destiné à être utilisé exclusivement en intérieur, dans des espaces où sont conservés des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application des appâts - Le piège est disposé à l'endroit voulu (intérieur ou extérieur d'un placard)
<b>Taux et fréquences d'application</b>	1 piège (soit 1,5 mg de Z,E-TDA) convient au traitement d'un volume de 1,5 m3 à l'intérieur d'un placard ou au traitement d'un volume de 20 m3. - 0 - 1 piège (soit 1,5 mg de Z,E-TDA) convient au traitement d'un volume de 1,5 m3 à l'intérieur d'un placard ou au traitement d'un volume de 20 m3.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Les pièges sont conditionnés dans un sachet composé de 3 couches : polyéthylène téréphtalate / aluminium / polyéthylène (PET/Alu/PE).

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.  
Effet biocide observé une heure après application des pièges. Persistance d'action jusqu'à 2 mois après ouverture ne dépassant pas le délai de 2 mois d'ouverture du piège.

**5.2. Mesures de gestion des risques**

-

**5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

-

**5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Ne pas stocker à une température supérieure à 40 °C.

Durée de stockage : 3 ans

## 6. Autres informations

-